



TENDANCES MONDIALES DES AIRES PROTÉGÉES

INDICATEURS CANADIENS DE
DURABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT



Référence suggérée pour ce document : Environnement et Changement climatique Canada (2019) Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : Tendances mondiales des aires protégées. Consulté le *jour mois année*.

Disponible à : www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/tendances-mondiales-aires-protégees.html.

N° de cat. : En4-144/10-2019F-PDF

ISBN : 978-0-660-31951-3

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada
Centre de renseignements à la population
12^e étage, édifice Fontaine
200, boulevard Sacré-Cœur
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Téléphone : 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-938-3860
Télécopieur : 819-938-3318
Courriel : ec.enviroinfo.ec@canada.ca

Photos : © Thinkstockphotos.ca; © Environnement et Changement climatique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2019

Also available in English

INDICATEURS CANADIENS DE DURABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

TENDANCES MONDIALES

DES AIRES PROTÉGÉES

Août 2019

Table des matières

Tendances mondiales des aires protégées	5
Superficie mondiale protégée.....	5
Aperçu des résultats.....	5
Comparaison d'aires protégées dans des pays sélectionnés	6
Aperçu des résultats.....	6
À propos de l'indicateur	7
Ce que mesure l'indicateur.....	7
Pourquoi cet indicateur est important.....	7
Indicateurs connexes.....	7
Sources des données et méthodes.....	8
Sources des données.....	8
Méthodes.....	9
Mises en garde et limites.....	10
Ressources.....	12
Références	12
Renseignements connexes.....	12
Annexe.....	13
Annexe A. Tableaux des données utilisées pour les figures.....	13

Liste des figures

Figure 1. Proportion de la superficie mondiale protégée telle que déclarée en juin 2019 et cibles mondiales de 2020.....	5
Figure 2. Aire protégée et proportion du territoire protégé, pays sélectionnés, 2019	6

Liste des tableaux

Tableau A.1. Données pour la Figure 1. Proportion de la superficie mondiale protégée telle que déclarée en juin 2019 et cibles mondiales de 2020	13
Tableau A.2. Données pour la Figure 2. Aire protégée et proportion du territoire protégé, pays sélectionnés, 2019.....	13

Tendances mondiales des aires protégées

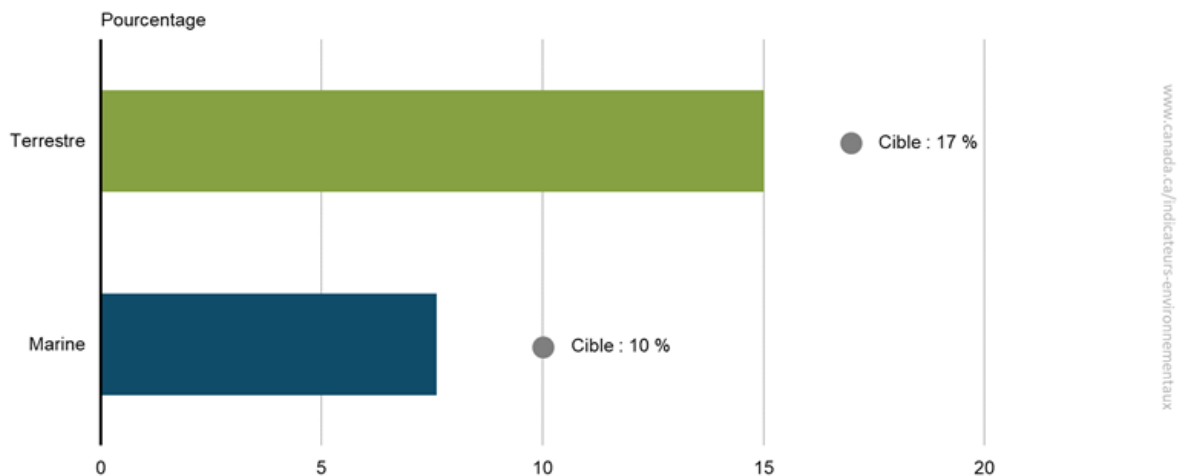
Pour préserver la biodiversité et les services écosystémiques, les pays augmentent les aires qu'ils protègent. Cet indicateur fournit un aperçu à l'échelle mondiale des aires protégées terrestres et marines.

Superficie mondiale protégée

Aperçu des résultats

- La mise à jour de juin 2019 du rapport de Protected Planet montrait que, à l'échelle mondiale,
 - 15 % des aires terrestres, y compris les eaux douces, étaient protégées, soit une hausse par rapport à 8,2 % en 1990;
 - 7,6 % des aires marines, y compris les eaux internationales, étaient protégées, soit une hausse par rapport à 0,4 % en 1990.
- Les gouvernements du monde entier se sont engagés à conserver 17 % des aires terrestres et 10 % des aires marines d'ici 2020.

Figure 1. Proportion de la superficie mondiale protégée telle que déclarée en juin 2019 et cibles mondiales de 2020



[Données pour la Figure 1](#)

Remarque : L'Antarctique est exclu. L'analyse utilise seulement les données pour les aires répondant à la définition internationale d'une aire protégée.

Source : Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement, Union internationale pour la conservation de la nature et National Geographic Society (2019) [Rapport de 2019 de Protected Planet](#) (en anglais seulement). Chapitre 2, dernière mise à jour du chapitre en juin 2019.

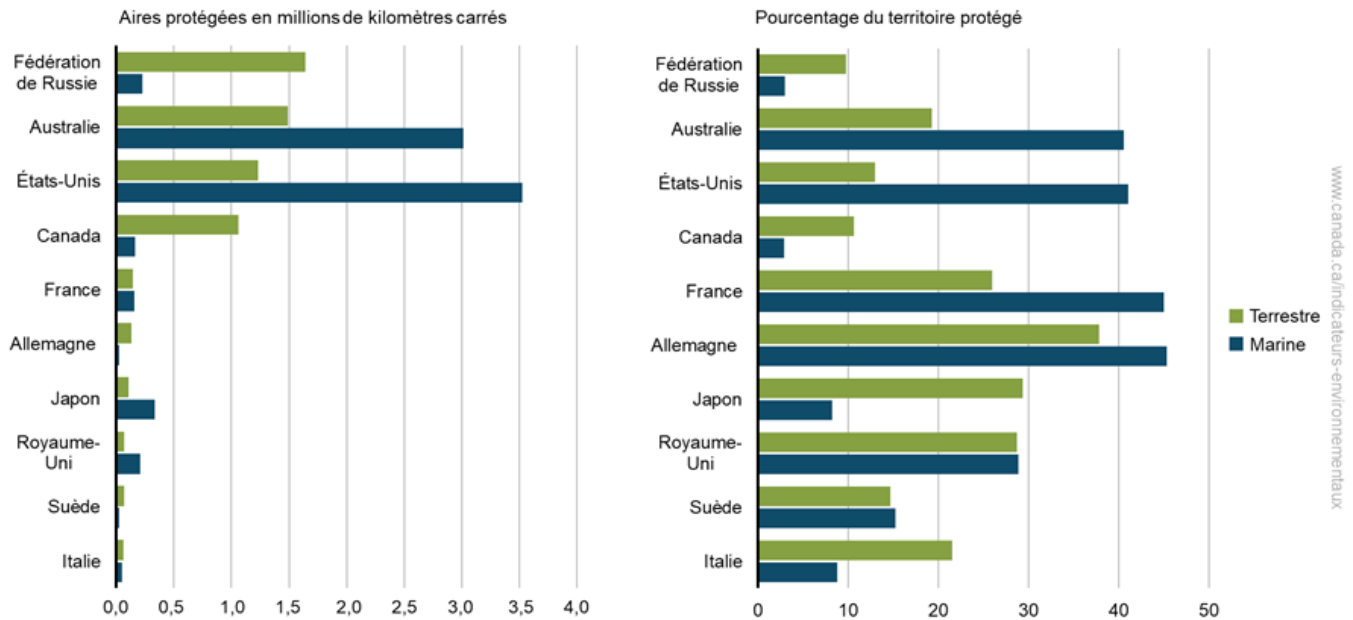
Le [rapport de 2019 de Protected Planet](#) (en anglais seulement) et les [Perspectives mondiales de la diversité biologique 4](#) mentionnent que le monde est sur la bonne voie pour assurer la protection de 17 % de la zone terrestre d'ici 2020. Le rapport de Protected Planet mentionne également que depuis 2016, les aires marines protégées ont augmenté de façon significative et il estime que la cible de protection de 10 % des aires marines d'ici 2020 pourra vraisemblablement être atteinte avec des efforts soutenus.

Comparaison d'aires protégées dans des pays sélectionnés

Aperçu des résultats

- En date de la mise à jour de juillet 2019 de la base de données, parmi un groupe de 10 pays,¹ le Canada
 - se classait au quatrième rang pour ce qui est de la superficie totale des aires terrestres protégées et au sixième rang pour la superficie totale des aires marines protégées;
 - se classait à l'avant-dernier rang pour ce qui est de la proportion des aires terrestres protégées et au dernier rang pour la proportion des aires marines protégées.

Figure 2. Aire protégée et proportion du territoire protégé, pays sélectionnés, 2019



[Données pour la Figure 2](#)

Remarque : Les aires marines comprennent les mers territoriales et les zones économiques exclusives. L'analyse utilise seulement les données pour les aires répondant à la définition internationale d'une aire protégée. Les données provenant d'une source unique sont utilisées pour assurer la cohérence entre les pays. Pour les rapports nationaux canadiens faisant autorité, voir l'indicateur des [Aires conservées au Canada](#).

Source : Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement et Union internationale pour la conservation de la nature (2019) [Base de données mondiale sur les zones protégées. Statistiques mondiales](#) (en anglais seulement). Version de juillet 2019.

Bien que le Canada² protège une vaste zone, sa proportion d'aires terrestres et marines protégées est inférieure à la moyenne d'un groupe de pays sélectionnés. De même, la Fédération de Russie, dont la zone terrestre est la plus étendue (16,9 millions de kilomètres carrés), est aussi le pays qui compte la plus grande zone terrestre protégée. Cependant, elle se classe au dernier rang pour ce qui est de la proportion des aires terrestres protégées.

¹ Les pays sélectionnés comprennent les pays membres du G7 (Canada, France, Allemagne, Italie, Japon, Royaume-Uni et États-Unis), l'Australie (dont la population, la densité démographique et la superficie s'apparentent à celles du Canada), la Fédération de Russie (un grand pays nordique comme le Canada) et la Suède (dont le climat est similaire).

² En raison de méthodes et de dates d'émission différentes, les estimations relatives au Canada dans cet indicateur diffèrent de celles présentées dans les [Aires conservées au Canada](#), l'indicateur national officiel du Canada. Les estimés à l'échelle nationale sont mis à jour régulièrement. En date de juin 2019, 11,8 % des aires terrestres étaient conservées et, en date d'août 2019, 13,8 % des aires marines étaient conservées.

La Fédération de Russie, l'Australie, les États-Unis et le Canada sont les 4 premiers pays pour ce qui est de la superficie des aires terrestres protégées. En revanche, parmi les pays sélectionnés, l'Allemagne, le Japon, le Royaume-Uni, la France, l'Italie et l'Australie protègent plus de 17 % de leur zone terrestre totale.

Les États-Unis et l'Australie comptent la plus grande superficie d'aires marines protégées. Parmi les pays sélectionnés, l'Allemagne, la France, les États-Unis, l'Australie, le Royaume-Uni et la Suède protègent plus de 10 % de leur aire marine totale.

À propos de l'indicateur

Ce que mesure l'indicateur

Cet indicateur présente la superficie mondiale d'aires terrestres et marines protégées aux fins de conservation. Il présente également une comparaison des aires protégées de 10 pays sélectionnés. Les renseignements sur les aires protégées sont recueillis, analysés et diffusés par l'intermédiaire de la Base de données mondiale sur les aires protégées.

Le calcul de la superficie des aires protégées à partir de la base de données n'utilise que les données sur les aires protégées qui respectent la définition entendue au niveau international. Une aire protégée se définit comme suit : « un espace géographique clairement défini, reconnu, dédié et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés ». ^{3,4}

Pourquoi cet indicateur est important

Les aires protégées sont des outils de gestion clés permettant de préserver la biodiversité. La protection des aires terrestres et marines est une mesure de l'intervention humaine en réponse à la perte de la biodiversité et des habitats naturels. Le [rapport de 2019 de Protected Planet](#) (en anglais seulement) décrit comment les aires protégées atteignent une partie importante de l'objectif 11 d'Aichi prévu dans la Convention sur la diversité biologique. L'objectif 11 appelle les parties à faire en sorte que « d'ici à 2020, au moins 17 % des zones terrestres et d'eaux intérieures et 10 % des zones marines et côtières, y compris les zones qui sont particulièrement importantes pour la diversité biologique et les services fournis par les écosystèmes, sont conservées au moyen de réseaux écologiquement représentatifs et bien reliés d'aires protégées gérées efficacement et équitablement et d'autres mesures de conservation efficaces par zone, et intégrées dans l'ensemble du paysage terrestre et marin ».

De plus, les aires protégées contribuent aux [Objectifs de développement durable du Programme de développement durable à l'horizon 2030](#). Elles sont liées à l'objectif 14 : Vie aquatique et à la cible 14.5 : « D'ici à 2020, préserver au moins 10 % des zones marines et côtières, conformément au droit national et international et compte tenu des meilleures informations scientifiques disponibles ». Elles sont aussi liées à l'objectif 15 : Vie terrestre et à la cible 15.1 : « D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux ».

Indicateurs connexes

Les indicateurs sur les [Aires conservées au Canada](#) présentent la quantité et la proportion d'aires terrestres et marines conservées au Canada. Ils comprennent à la fois les zones protégées et les autres mesures de conservation efficaces par zone.

³ Dudley N (éd.) (2013) [Lignes directrices pour l'application des catégories de gestion aux aires protégées](#) (en anglais seulement). Gland, Suisse, page 8. Consulté le 5 juillet 2019.

⁴ Bien que d'autres mesures de conservation efficaces soient fondées sur des zones qui ne correspondent pas à la définition internationale d'une aire protégée, elles demeurent des outils de conservation valables et contribuent à la conservation à l'échelle mondiale.

Sources des données et méthodes

Sources des données

Les données utilisées pour cet indicateur proviennent du rapport de 2019 de Protected Planet mis à jour en juin 2019 et de la version de juillet 2019 de la Base de données mondiale sur les aires protégées (la base de données), disponible sur le site de [Protected Planet](#).⁵ Les gouvernements et organismes non gouvernementaux transmettent leurs informations à la base de données. Seules les aires protégées qui respectent la définition de l'Union internationale pour la conservation de la nature servent au calcul de la superficie des aires protégées, lesquelles sont « un espace géographique clairement défini, reconnu, dédié et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés ».

Complément d'information

Le Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement compile les données fournies par les autorités responsables des aires protégées. Par exemple, les organismes gouvernementaux fournissent des données sur les aires protégées fédérales, les organismes infranationaux fournissent des données sur les aires infranationales, les organismes non gouvernementaux peuvent fournir des données sur les aires protégées qu'ils possèdent ou gèrent, les collectivités peuvent fournir des données sur les aires qu'elles protègent et gèrent, etc.

Les fournisseurs de données pour le Canada sont :

- le gouvernement du Canada, qui contribue à la Base de données canadienne sur les aires protégées et de conservation;
- le gouvernement du Québec, concernant les aires protégées qui relèvent de sa compétence;
- le Secrétariat de Ramsar, au nom des Parties contractantes à la Convention de Ramsar, concernant les milieux humides reconnus par la Convention de Ramsar;
- l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), concernant les sites du patrimoine mondial.

La capacité, les méthodes et les modèles de gestion des données varient selon les fournisseurs de données; ainsi, la base de données représente une mosaïque de données provenant de systèmes d'information géographique à divers niveaux d'exhaustivité, de résolution et de qualité. Cependant, les données doivent respecter une [norme](#) (en anglais seulement) minimale. Si une aire cesse d'être protégée, elle est retirée de la base de données.

Les données de la base de données sont d'ordre mondial et englobent toutes les aires protégées existantes consignées en juillet 2019. La région de l'Antarctique est exclue, car on ne peut l'attribuer à un pays en particulier; c'est pour cette raison qu'elle n'est pas assujettie à la clause attributive de compétence de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique.

Les comparaisons internationales de l'indicateur sont limitées à un ensemble de 10 pays. Les pays sélectionnés sont les membres du G7, l'Australie (dont la population, la densité démographique et la superficie s'apparentent à celles du Canada), la Fédération de Russie (un grand pays nordique comme le Canada) et la Suède (dont le climat est similaire).

Des statistiques nationales et mondiales ont été compilées à partir d'un aperçu de la base de données en juillet 2019. La base de données est mise à jour chaque mois à mesure que de nouvelles données sont reçues. Cependant, il y a un décalage entre le moment où un fournisseur transmet ses données et le moment où celles-ci sont entrées dans la base de données. Cela s'explique par le temps requis pour l'examen, la vérification et l'analyse des données. Bien que les fournisseurs puissent transmettre des données à mesure que l'information devient disponible, des mises à jour sont exigées au moins tous les 5 ans. À tout moment, les données de différents pays peuvent avoir des dates d'émission différentes.

⁵ Certains fournisseurs de données en restreignent la redistribution. Les données de ces fournisseurs sont utilisées dans les analyses, mais ne sont pas accessibles au public.

Méthodes

Les valeurs déclarées se fondent sur des analyses menées par le Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Ces analyses soutiennent le [rapport de 2019 de Protected Planet](#) (en anglais seulement) et la mise à jour mensuelle du site Web de [Protected Planet](#) (en anglais seulement). Une analyse spatiale utilise les limites (ou les limites estimées) des aires protégées établies pour prendre en compte les chevauchements et générer des estimations de la superficie totale des aires protégées de chaque pays.

Complément d'information

La Base de données mondiale sur les aires protégées (la base de données) est hébergée dans un système d'information géographique. Elle emmagasine l'information sur les aires protégées, comme le nom, la désignation, la date de désignation et l'aire documentée, ainsi que leur situation géographique sous la forme d'un point ou d'un polygone.

Sélection de données

Tous les sites inclus dans la base de données servent aux analyses de la superficie des aires protégées, sauf :

- les sites qui ont un statut d'aire « proposée » ou « non signalée »;
- les sites soumis en tant que points sans aire signalée;
- les réserves du Programme sur l'homme et la biosphère de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), au motif que les zones tampons et de transition de plusieurs de ces sites ne sont pas protégées. Les zones centrales sont d'ordinaire des aires protégées désignées à une échelle nationale et, en règle générale, on en tient compte lors des analyses.

Les aires protégées dont la date de création est inconnue sont traitées comme si elles avaient été protégées avant 1990.

Des analyses nationales de la protection marine sont réalisées pour la mer territoriale et la zone économique exclusive de chaque pays;⁶ on ne tient pas compte des zones revendiquées du plateau continental.

Totaux à l'échelle nationale

La [méthode](#) (en anglais seulement) est fournie par le Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement.

Une analyse spatiale réalisée par le Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature a été utilisée pour estimer la superficie totale des territoires protégés. Lorsque les limites d'une aire protégée n'étaient pas connues, mais que l'emplacement et l'étendue de cette aire l'étaient, cette dernière a été modélisée sous la forme d'une zone tampon autour de son point de localisation. Toutes les limites (polygones) ont été combinées en une seule couche de données sur les aires protégées. On obtient ainsi un total ajusté en fonction des chevauchements pour différents polygones.

À cette couche d'aires protégées ont été superposées les frontières des pays, dont les limites littorales et marines, pour obtenir une superficie totale estimée (en kilomètres carrés) des aires protégées par pays. Pour chaque pays/territoire, on a calculé la proportion de la zone terrestre protégée en divisant la superficie totale des aires terrestres protégées par la superficie totale du pays/territoire (y compris les eaux intérieures). Quant à la proportion des aires marines protégées, on l'a calculée en divisant la superficie totale des aires marines protégées par la superficie totale des eaux territoriales et de la zone économique exclusive d'un pays.

⁶ La mer territoriale est une bande de mer qui s'étend du littoral jusqu'à 12 milles marins au large. La zone économique exclusive est une bande de mer au-delà de la mer territoriale, et adjacente à cette dernière, pouvant s'étendre jusqu'à 200 milles marins au large du littoral.

Totaux à l'échelle mondiale

Les superficies totales des aires terrestres et marines ont été obtenues à partir de la fusion des couches de données sur les aires protégées. La superficie totale des aires protégées terrestres a été divisée par la superficie de la zone terrestre mondiale (total des aires protégées nationales) afin d'obtenir la couverture mondiale (en pourcentage) des aires terrestres protégées. L'Antarctique a été exclu de l'analyse.

Pour calculer la couverture mondiale des aires marines protégées, on a divisé la zone totale des aires marines protégées par la zone marine mondiale. La zone marine mondiale comprend les eaux territoriales, les zones économiques exclusives et les aires hors des compétences nationales (au-delà des 200 milles marins), souvent désignées comme la « haute mer ».

Mises en garde et limites

L'indicateur est fondé sur une compilation de données provenant de nombreux fournisseurs, et la qualité des données varie de l'un à l'autre.

Étant donné que les aires protégées varient selon le type et le degré de protection, il faut faire preuve de prudence en comparant les pays. Le degré de protection des terres et des eaux d'un pays est un indicateur utile de l'effort de conservation. Cependant, cela ne constitue pas une indication de la qualité de la gestion des aires protégées, et ne signifie pas que les mesures de protection sont mises en œuvre de manière efficace.

On devrait s'attendre à des différences entre cet indicateur et les estimations nationales canadiennes en raison d'un certain nombre de facteurs, notamment les différentes [méthodes](#) (en anglais seulement) et la récence des données.

Complément d'information

L'indicateur fait état uniquement des aires protégées, reconnues en vertu de la définition internationale, qui ont été consignées dans la base de données. Plusieurs autres types d'aires de conservation et d'activités d'intendance sont importants pour la conservation de la biodiversité. Par exemple, dans l'indicateur officiel du Canada sur les [Aires conservées au Canada](#), les refuges marins sont utilisés à titre de mesure de conservation marine. Ces refuges constituent des fermetures de zones de pêche à long terme et sont considérés comme « d'autres mesures de conservation efficaces par zone » conformément aux termes de l'objectif 11 d'Aichi.

La disponibilité et la qualité des données s'améliorent, mais pas de façon uniforme aux 4 coins du globe. Des données relatives à la superficie des aires protégées sont disponibles pour plus de 190 pays et territoires; cependant, il est reconnu qu'elles comportent des lacunes.

Sources de disparités entre les estimations mondiales et les données nationales du Canada sur les aires protégées

Le Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement calcule la superficie des aires protégées nationales et mondiales au moyen d'une série d'analyses spatiales provenant de la Base de données mondiale sur les aires protégées. Les différences entre la méthode du Canada et celle du Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature ont été réduites, mais existent encore.

Les dates d'émission des rapports nationaux canadiens et les estimations mondiales pour le Canada peuvent varier. L'indicateur national sur les aires protégées est fondé sur un aperçu au 31 décembre 2018 de la Base de données canadienne sur les aires protégées et de conservation. Les estimations mondiales de la Base de données mondiale sur les aires protégées ont été faites à partir de la mise à jour de juillet 2019. Toutefois, les données de la Base de données mondiales ayant servi au calcul de la superficie des aires protégées du Canada avaient été générées à une date antérieure. Les estimations du Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature pour le Canada se fondent sur les éléments suivants :

- un aperçu de 2017 de la Base de données canadienne sur les aires protégées et de conservation, excluant les sites déclarés par le Québec et mise à jour dans la Base de données mondiale sur les aires protégées en décembre 2018;

- les données sur les aires protégées du gouvernement du Québec, mises à jour dans la Base de données mondiale sur les aires protégées en mars 2019;
- les données sur les sites du patrimoine mondial et les données Ramsar, mises à jour dans la Base de données mondiale sur les aires protégées avant 2018.

En raison de la manière dont les données de la Base de données mondiale sur les aires protégées sont compilées, des aires récemment désignées comme protégées pourraient ne pas figurer dans la base.

Les rapports nationaux canadiens intègrent des aires protégées provisoires au calcul de la superficie des aires protégées, alors que les estimations mondiales ne le font pas.

Les analyses mondiales et nationales utilisent différentes projections cartographiques et couches géographiques de base, en fonction de leur portée. Ces analyses génèrent des différences dans l'estimation de la superficie d'une aire protégée, de même que dans les aires de référence des territoires terrestres et marins.

Au Canada, les aires marines et terrestres sont désignées par les administrations responsables, et cette information est utilisée dans l'analyse effectuée au pays. Concernant les analyses du Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature, les polygones sont divisés en catégories marines et terrestres à l'aide des lignes côtières cartographiées. Puisque la majorité des aires marines protégées canadiennes sont côtières, ces différences dans la méthode génèrent de légères divergences dans les estimations.

Ressources

Références

Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement (2017) [Base de données mondiale sur les aires protégées. Manuel d'utilisation 1.5](#) (en anglais seulement). Cambridge, Royaume-Uni. Consulté le 5 juillet 2019.

Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement et Union internationale pour la conservation de la nature (2019) [Base de données mondiale sur les aires protégées. Statistiques mondiales](#) (en anglais seulement). Version de juillet 2019. Consulté le 5 juillet 2019.

Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement, Union internationale pour la conservation de la nature et National Geographic Society (2018) [Rapport de 2018 de Protected Planet](#) (PDF; 11.2 Mo; en anglais seulement). Cambridge, Royaume-Uni; Gland, Suisse; et Washington, D.C., États-Unis. Consulté le 5 juillet 2019.

Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement, Union internationale pour la conservation de la nature et National Geographic Society (2019) [Rapport de 2019 de Protected Planet](#) (en anglais seulement). Cambridge, Royaume-Uni; Gland, Suisse; et Washington, D.C., États-Unis. Consulté le 5 juillet 2019.

Dudley N (éd.) (2013) [Lignes directrices pour l'application des catégories de gestion aux aires protégées](#) (en anglais seulement). Gland, Suisse. Consulté le 5 juillet 2019.

Renseignements connexes

[Convention sur la diversité biologique](#)

[Partenariat relatif aux indicateurs de biodiversité](#) (en anglais seulement)

[Observatoire numérique des aires protégées](#) (en anglais seulement)

Annexe

Annexe A. Tableaux des données utilisées pour les figures

Tableau A.1. Données pour la Figure 1. Proportion de la superficie mondiale protégée telle que déclarée en juin 2019 et cibles mondiales de 2020

Territoire	Aires protégées (pourcentage)	Cible de protection (pourcentage)
Terrestre	15	17
Marine	7,6	10

Remarque : L'Antarctique est exclu. L'analyse utilise seulement les données pour les aires répondant à la définition internationale d'une aire protégée.

Source : Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement, Union internationale pour la conservation de la nature et National Geographic Society (2019) [Rapport de 2019 de Protected Planet](#) (en anglais seulement). Chapitre 2, dernière mise à jour du chapitre en juin 2019.

Tableau A.2. Données pour la Figure 2. Aire protégée et proportion du territoire protégé, pays sélectionnés, 2019

Pays	Aires terrestres (milliers de kilomètres carrés)	Aires terrestres protégées (milliers de kilomètres carrés)	Aires terrestres protégées (pourcentage)	Aires marines (milliers de kilomètres carrés)	Aires marines protégées (milliers de kilomètres carrés)	Aires marines protégées (pourcentage)
Fédération de Russie	16 875	1 641	9,7	7 673	228	3,0
Australie	7 722	1 488	19,3	7 432	3 014	40,6
États-Unis	9 490	1 233	13,0	8 591	3 526	41,0
Canada	9 955	1 061	10,7	5 698	166	2,9
France	549	143	26,0	344	155	45,0
Allemagne	358	135	37,9	56	26	45,4
Japon	374	110	29,4	4 041	333	8,2
Royaume-Uni	245	70	28,7	723	209	28,9
Suède	449	66	14,7	155	24	15,2
Italie	301	65	21,5	539	47	8,8
À l'échelle mondiale, à l'exclusion de l'Antarctique^[A]	134 918	20 209	15,0	362 330	27 537	7,6

Remarque : ^[A] Le total mondial, à l'exclusion de l'Antarctique, est publié dans le [rapport de 2019 de Protected Planet](#) (en anglais seulement). Les aires marines comprennent les mers territoriales et les zones économiques exclusives. L'analyse utilise seulement les données pour les aires répondant à la définition internationale d'une aire protégée. Les données provenant d'une source unique sont utilisées pour assurer la cohérence entre les pays. Pour les rapports nationaux canadiens faisant autorité, voir l'indicateur des [Aires conservées au Canada](#).

Source : Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement et Union internationale pour la conservation de la nature (2019) [Base de données mondiale sur les aires protégées. Statistiques mondiales](#) (en anglais seulement). Version de juillet 2019. Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement, Union internationale pour la conservation de la nature et National Geographic Society (2019) [Rapport de 2019 de Protected Planet](#) (en anglais seulement). Chapitre 2, dernière mise à jour du chapitre en juin 2019.

Pour des renseignements supplémentaires :

Environnement et Changement climatique Canada

Centre de renseignements à la population

12^e étage, édifice Fontaine

200, boulevard Sacré-Cœur

Gatineau (Québec) K1A 0H3

Téléphone : 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-938-3860

Télécopieur : 819-938-3318

Courriel : ec.enviroinfo.ec@canada.ca